



SEMAINES SOCIALES DE RUEIL

## LA SOLIDARITE A RUEIL : QUELS VISAGES ?

(Table ronde d'Associations / Mairie de Rueil - 26 Janvier 2010)

### Introduction d'Alban Sartori (*Président des Semaines Sociales de Rueil*) :

Les Semaines Sociales de Rueil sont une Association ancrée dans la pensée sociale chrétienne et qui a à cœur de faire vivre une réflexion sur un certain nombre de sujets de société, de la manière la plus ouverte qui soit et, en particulier en associant tous les acteurs qui contribuent aux problématiques choisies.

Nous avons choisi le sujet de la **solidarité** depuis un peu plus d'un an en lien avec la session des Semaines Sociales de France. La session dernière de 2009 des Semaines Sociales de France, (qui a rassemblé à Villepinte un peu plus de 3000 personnes) et notre propre réflexion se sont inscrites dans un contexte toujours actuel de crise économique.

Hélas, nous sommes souvent rattrapés par l'actualité, et c'est, aujourd'hui, le drame d'Haïti qui marque nos médias, nos consciences ; il est difficile d'en faire abstraction ce soir. Que faire face à pareil drame ? Sans doute donner ce que l'on veut, de l'argent si on en a, du temps. Cela nous renvoie aussi à notre rôle, à chacun, à l'endroit où l'on est, en fonction de ses capacités, de ses responsabilités, de ses missions, et c'est dans ce sillage que nous avons préparé cette rencontre depuis maintenant plusieurs mois, entre autre avec les gens autour de la table, mais aussi avec un certain nombre des représentants des associations qui sont là ce soir, à l'Atrium.

Notre réflexion s'inscrit donc dans ce travail préparatoire sur la solidarité qui nous a fait découvrir, au fil des rencontres et des différentes discussions que nous avons pu avoir, que bien entendu il y a une dimension entre autres économique dans la solidarité qui est extrêmement importante. La redistribution notamment de l'Etat, des collectivités locales, reste en France la première courroie économique de la solidarité et pourtant, malgré un système social qui reste l'un des mieux disants du monde, malgré, comme le disait Julien Damon à la dernière session des Semaines Sociales de France à Villepinte, un système qui ne devrait pas mécaniquement permettre la croissance des inégalités et de la pauvreté, force est de constater, alors que cet investissement a crû dans les trente dernières années, que les inégalités aussi ont crû en France et dans le monde.

Partant de là, notre réflexion nous a menés au travers d'une conférence initiale de Robert Rochefort à l'Atrium de Rueil en novembre 2008, mais aussi d'un certain nombre d'analystes, à cette idée que la solidarité si elle se vit dans des modalités économiques, si elle demande l'engagement de chacun, est peut-être autant, si ce n'est avant tout, une question morale et politique qui engage chacun d'entre nous où que nous soyons, et qu'en tout état de causes, la solidarité ne peut pas être l'affaire que de super professionnels, ou de techniciens, qu'ils

soient travailleurs sociaux, qu'il soient représentants de la puissance publique, qu'ils soient engagés ou responsables d'associations. Bien sûr chacun a sa contribution propre, son champ de responsabilité propre, mais cette histoire de solidarité est une histoire de projet de société et à ce titre elle doit associer tous ses membres. Certes certains ont des responsabilités particulières, qu'elles soient au service de la collectivité, qu'elles soient en milieu privé, les associations qui jouent un rôle de construction sociale et même d'avant-garde dans un certain nombre des solutions qu'elles mettent en œuvre, mais les citoyens aussi, gens comme vous et moi, qui peuvent être tour à tour contribuables, bénévoles, donateurs, jouent un rôle particulier dans cette construction d'une solidarité à partager ensemble. D'ailleurs on voit dans le triste dossier haïtien à quel point les sujets politiques et moraux reviennent vite sitôt l'urgence passée, sitôt les premiers secours apportés tant bien que mal, sitôt, heureusement et c'est une bonne nouvelle, qu'une collecte de fonds sans précédent est organisée.

Cette question nous l'avons portée en nous disant : finalement, à notre maille modeste, celle de notre ville, peut-être des environs, comment porter cette idée là que la solidarité c'est l'histoire d'un projet collectif partagé d'une part, et c'est l'histoire d'un projet collectif à porter à plusieurs : associations, je le disais, Etat représenté de différentes manières, entre autres les collectivités locales qui jouent un rôle majeur, et aussi vous et moi, citoyens, bénévoles, donateurs, que sais-je ?... C'est ce que nous avons voulu permettre comme rencontre ce soir. Cela veut dire qu'aujourd'hui, dans cette salle, il y a des représentants d'un peu tous ces endroits là que peuvent être la mairie, que peuvent être des associations et que peuvent être des gens, mesdames et messieurs tout le monde comme moi et comme beaucoup d'entre nous. Pour que tout cela fonctionne, cela demande quelques petites règles de fonctionnement un peu particulières par rapport au fonctionnement que l'on a pu connaître à d'autres soirées des Semaines Sociales de Rueil. D'abord beaucoup d'entre vous vont vouloir participer : cela demandera à chacun et à tous de la concision et de l'efficacité dans la prise de parole et je serai le garde-chiourme de cette discipline ; mes voisins le savent, je leur ai écrit il y a quelques jours, je m'en excuse par avance.

Notre propos ce soir, quels que soient les vrais sujets techniques qui se posent aujourd'hui dans la solidarité et même dans notre ville, revient à essayer de faire solidarité, société, à Rueil, le petit groupe que nous sommes ce soir autour du sujet que nous nous sommes choisis.

Je vais présenter rapidement après ce préambule un peu long les intervenants qui nous font l'amitié de nous rejoindre ce soir. A tout seigneur, tout honneur je vais présenter d'abord François Le Clech' que la plupart d'entre vous connaissent : il est premier maire adjoint aux affaires sociales et familiales et aux finances et à ce titre il nous a fait l'amitié de participer à nos discussions ; je le présente en premier d'autant qu'il interviendra en dernier dans le déroulé en tout cas de cette séquence plénière avant la phase des débats. Et puis trois représentants associatifs que je vais présenter dans un instant ; c'est extrêmement compliqué de choisir 3 associations. Nous en avons rencontré beaucoup, beaucoup qui nous ont fait l'amitié d'être là ce soir. Nous avons essayé dans celles que nous connaissions un peu de représenter de manière un peu impressionniste trois problématiques de la solidarité qui nous semblaient importantes :

- *Une première facette, la présence auprès des plus pauvres*, c'est pour cela que nous avons convié Yves Girard - Pécarrère qui est responsable à Rueil de la Société de Saint Vincent de Paul ;

- *Une deuxième* autour de la question centrale du logement qui est pour nous quelque chose de vraiment structurel dans la manière dont *le logement social* se construit aujourd'hui en

France : c'est pour cela que nous sommes heureux d'avoir Bertrand Dunoyer de Segonzac qui est président de l'association SOLE.I.L, « SOLidarité Et Insertion par le Logement » ;  
- Et puis *une troisième facette*, celle de *la fragilité*. On en connaît beaucoup dans notre société, de plein de sortes. Nous en avons choisi une mais d'autres pourront s'exprimer ce soir. Nous sommes heureux d'accueillir à cette table Christian Trachsel, président de l'A.P.E.I de Rueil - Nanterre, Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées mentales. Je vous souhaite une très bonne soirée de débats et je vous propose de commencer par la contribution de monsieur Trachsel.



➤ **Monsieur Trachsel pour l'A.P.E.I (16 rue Gallieni 92500 Rueil Malmaison) :**

L'A.P.E.I Rueil-Nanterre, c'est donc l'association pour les personnes handicapées. Nous sommes une association gestionnaire. Qu'est-ce que ça veut dire « *association gestionnaire ?* » Ca veut dire que nous avons des établissements où nous accueillons des personnes handicapées mentales, (des adultes principalement), mais tout à l'heure on parlera aussi des jeunes. Donc nous les accueillons dans différentes situations.

D'une part il y a le foyer d'hébergement, le foyer « **l'Horizon** », qui est situé pas très loin d'ici et d'autre part ce que l'on appelle maintenant un **ESAT**, ex-CAT, Centre d'Aide par le Travail et maintenant « **Etablissement et Service d'Aide par le Travail** » pour reprendre les appellations depuis la loi de 2002. Ce centre est situé **rue Gallieni** et donc c'est encore plus près que le foyer.

Juste à côté de cet ESAT il y a notre troisième établissement où nous accueillons des personnes handicapées adultes, c'est « **un CITL** », c'est un « **Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs**. Cela, c'est pour des personnes qui n'ont pas encore la capacité de travailler en ESAT ou, éventuellement, qui n'ont plus la capacité de travailler en ESAT parce qu'ils sont trop fatigables ou pour d'autres raisons.

Alors je vous donne quand même quelques petits détails par rapport à ces établissements :

- Dans notre **ESAT** nous accueillons pratiquement et **nous avons 74 places disponibles** (si je peux dire), c'est-à-dire « **prévues de fonctionnement** ». **74 places**, cela suppose aussi un certain **nombre de personnel** qui s'en occupe et qui sont **en gros une quinzaine**.

- Ensuite le **foyer d'hébergement** accueille **27 résidents** pour le moment et là aussi il y a du personnel, bien entendu et c'est à peu près **une douzaine**.

Il faut savoir aussi que les financements, pour **l'ESAT c'est la DDASS** et pour **le foyer et le CITL c'est le Conseil Général**.

Vous voyez donc, que cela fait trois établissements, du personnel et dont l'association est gestionnaire : c'est-à-dire que *nous avons la responsabilité de la gestion*. *Nous sommes responsables devant l'autorité de tutelle de ce qui s'y passe et notamment sur le plan financier*.

***Le but de notre action :***

Déjà l'association A.P.E.I a été créée en 1966, donc nous avons déjà fêté nos quarante ans. En tant que A.P.E.I, nous sommes affiliés à l'U.N.A.P.E.I, qui est notre Union Nationale que peut-être des personnes dans la salle connaissent plus facilement que l'A.P.E.I. Le but de notre action c'est d'apporter aux personnes handicapées mentales un appui moral et matériel (je cite un extrait de nos statuts) *« en défendant leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et en créant et en gérant des établissements et services permettant de favoriser leur épanouissement, parce que le souci globalement de la personne handicapée c'est de trouver de quoi s'épanouir, puisque la personne handicapée mentale a plus ou moins connaissance, conscience de son état, de ses difficultés et c'est un frein a priori à son épanouissement. Avec les lieux que nous proposons dans ces établissements, que ce soit le travail, le centre d'accueil de jour ou l'hébergement, nous cherchons à leur permettre de s'épanouir plus. Notre vocation c'est d'accompagner ces personnes dans leur vie quotidienne pour leur permettre de vivre le plus dignement possible. »*

Je disais donc que **nous avons trois établissements.**

je détaille un petit peu le message de l'ex-CAT, qu'est-ce que nous y faisons ? Nous avons, des ateliers de travail, bien sûr : atelier routage, conditionnement, ce sont des ateliers qui malheureusement ont tendance à être de moins en moins occupés parce que les clients nous fournissent de moins en moins de travail. Heureusement, il y a une activité qui marche très bien, c'est l'activité **« traiteur »**. Atelier **« Pâtisserie Traiteur »**. Cela fonctionne très bien, à tel point qu'on est obligé de refuser des commandes, mais nous cherchons à faire un agrandissement dans les mois qui viennent pour pouvoir satisfaire davantage de clients, bien entendu et pouvoir aussi occuper davantage de personnes efficacement.

Alors **pour l'ESAT** : lieu de travail. Lieu de travail pour la personne handicapée, c'est quelque chose de très important.

On s'en rend compte surtout quand il n'y a pas de travail.

- Quand il y a du travail, ils sont heureux. Ils arrivent le matin plein de joie et quand ils repartent le soir ils sont contents. Ils sont peut-être fatigués, mais ils sont contents de ce qu'ils ont fait dans la journée.

- Quand il n'y a pas de travail, (ce qui arrive malheureusement, et qui est arrivé surtout en 2009 pendant une assez longue période) , et bien je peux vous dire que cela change complètement l'ambiance parce qu'ils n'aiment pas ça du tout, **« se tourner les pouces »** ! . Donc, si dans la salle il y a des personnes qui ont la possibilité de **fournir du travail, c'est un appel.**

***D'ailleurs nous sommes à votre disposition pour visiter, faire visiter les ateliers, cela nous arrive assez fréquemment et cela ne pose vraiment aucun problème si cela vous intéresse.***

- Je parlais aussi du **C.I.T.L** :

Le **CITL** propose des apprentissages pour les plus jeunes qui ont envie d'aller ensuite travailler dans **un E.S.A.T**, dans un lieu de travail. Tous n'en sont pas capables, mais il faut bien sûr à un moment donné, du moins pendant un certain temps, voir avec eux, les accompagner pour voir dans quelle mesure ils sont capables de faire des progrès, dans quelle mesure ils sont capables ensuite d'intégrer un lieu de travail. Sinon, c'est un établissement qui peut accueillir jusqu'à **15 usagers**. Le foyer d'hébergement, je vous ai dit, c'est pour **27 résidents**, des travailleurs handicapés. Le bâtiment, lui, **appartient aux HLM** et est donc **financé par le Conseil Général.**

Je vais vous parler aussi des plus jeunes. Depuis 2004, l'**A.P.E.I** a souhaité développer ses activités en direction des jeunes enfants handicapés mentaux et autistes et de leurs parents. A ce titre il a été mis en place des activités sportives et de loisirs en partenariat avec la municipalité, dont le « **Centre de Loisirs Joël Prudhomme** », (vous en avez peut-être entendu parler), qui **accueille des jeunes jusqu'à 12 ans handicapés ou valides**. C'est l'établissement le plus connu, le plus significatif. Il y a eu d'autres activités, aussi, qui ont été mises en place, plus sportives. Sinon, au sein de notre association, (ça c'est plus spécifique à notre association) , il existe depuis plus d'un an **un club de loisirs** qui propose des activités, un samedi sur deux, pour des adolescents.

### ***Quels sont nos moyens ?***

Je vous l'ai déjà un petit peu dévoilé tout à l'heure : nous avons donc nos tutelles qui financent nos établissements, (donc cela fonctionne par la DDASS et le Conseil Général) ; simplement, ces financements sont sujets à budget, à comptes administratifs...je veux dire par là que l'on est toujours limité, on doit se limiter et je dirais : - plus cela va ; plus on est limité- dans la mesure où l'Etat et le Conseil Général ont, eux aussi, besoin de faire des économies. En conséquence, on est de plus en plus à chercher de voir comment on pourrait faire autrement pour faire plus, « du moins » par rapport à ce que les tutelles publiques peuvent nous proposer. C'est une forte augmentation des capacités d'accueil qui existe, (une demande du moins et ceci depuis plusieurs années) mais, cette augmentation passerait forcément par **l'agrandissement de nos établissements**. Pour pouvoir accueillir plus de personnes handicapées, il faudrait pouvoir agrandir et ce n'est pas simple du tout :

- Nous avons actuellement, comme je l'ai dit tout à l'heure, un projet pour l'**E.S.A.T**, qui est d'agrandir ' « **l'atelier pâtisserie traiteur** ». On espère bien y arriver, mais il y a encore des problèmes de financements à régler, parce que c'est toujours le nerf de la guerre comme on dit. Il faut savoir que l'agrandissement, (**à peu près le doublement de notre atelier actuel**) qui occupe **une dizaine de personnes handicapées**, rien que cela, se chiffre tout de suite par des **400 à 500 000 €**. Donc, il faut trouver les financements.

- **Pour le foyer**, nous avons un **projet « un peu plus léger » ; « un peu plus petit »** : on aurait la possibilité de transformer un ancien logement de fonction pouvant créer trois chambres supplémentaires. Sinon, les problèmes financiers que nous avons aussi, ça peut se traduire, disons, les tutelles financent c'est l'essentiel des besoins.

**La mairie** nous soutient avec la subvention municipale mais, comme je vous l'ai dit, les restrictions budgétaires ne nous permettent pas de progresser au rythme des demandes, ce qui nous amène à recourir à d'autres possibilités.

Ainsi, nous organisons chaque année des manifestations de solidarité, essentiellement sur Rueil et les environs. Vous avez certainement déjà vu et entendu parler **de l'opération « brioches »**, chaque octobre, qui est un grand moment pour nous dans l'année, question de manifestation, et ça nous permet en fait, pas seulement de récolter des fonds, mais aussi de nous faire connaître et de connaître quelquefois de nouveaux bénévoles etc...

Sinon, la deuxième occupation la plus importante dans l'année, c'est l'habituelle campagne de **vente de cartes de vœux qui a lieu chaque fin d'année à partir d'octobre**. C'est la plus grosse partie de nos ressources. Alors, bien sûr, les résultats des manifestations, notamment de « **l'opération brioches** », on en met un peu de côté, chaque année, et on espère bien arriver à financer des choses un peu plus importantes, mais enfin il faut de la patience.

**Ce que nous attendons** éventuellement **des autres personnes présentes ce soir ou même en dehors**, nous souhaitons que nos relations avec les services municipaux, qui sont excellentes, continuent à perdurer, *et si on peut améliorer c'est encore mieux*.

Par contre, nous avons déjà avec la mairie de très bonnes relations dans la mesure où elle s'occupe beaucoup de **communication** pour nous **ce qui est très, très important** parce que c'est un aspect qui n'est pas facile pour nous à gérer, à maîtriser parce que cela supposerait un peu plus de capacité de personnes qui sachent faire. *Donc on a vraiment un appui important de la part de la mairie au niveau de la communication*.

Sinon, nous avons depuis quelques temps des relations, aussi, avec d'autres associations rueilloises notamment grâce à l'intervention de **Madame Blondiot, responsable des Centres Culturels**, qui nous a mis en contact avec des **associations** comme *CAA (C2A), l'Art floral de Rueil, Juste Réplique et d'autres* qui nous ont permis, par des spectacles, des expositions etc... d'être aussi bénéficiaire de ces rapports, si je peux dire. *Le Lyon's Club* également, *le Rotary*, et d'autres, nous soutiennent régulièrement.

Toutes ces actions, bien sûr, c'est un grand encouragement parce qu'on ne se sent pas seul. Ces manifestations sont souvent aussi, je vous l'ai déjà dit, l'occasion de rencontrer de nouveaux bénévoles qui sont toujours les bienvenus parce que nous ne sommes que des bénévoles pour faire ce que je viens de vous dire. Sinon, l'association bien sûr est habilitée à recevoir des dons et des legs et peut établir des reçus fiscaux.

J'ai déposé à l'entrée, sur une table là-bas un prospectus sur notre association où vous trouverez quelques détails que je n'aurais pas bien précisé ce soir. Merci.



- **Bertrand Dunoyer de Segonzac, Président de l'Association « SOL.E.I.L » (SOLidarité Et Insertion par le Logement) 2, Place Jean Jaurès 92500 Rueil Malmaison.**

Nos handicapés, à nous, sont un petit peu différents : Il y a ce que l'Etat doit, peut, et sait faire et il y a ce que l'Etat ne doit pas, ne peut pas et ne sait pas faire.

Tout le monde connaît la problématique du logement en France. Je pense qu'elle existe aussi dans d'autres pays mais on s'intéresse à ce qui est « chez nous » et on peut facilement imaginer qu'il y a beaucoup de gens dans la rue, beaucoup de gens qui sont en difficulté. Ceux qui sont dans la rue, malheureusement, nous ne savons pas nous en occuper et nous nous occupons de gens qui ont un revenu et ce revenu, il est tristement insuffisant pour les critères exigés par les agences, exigés par les propriétaires, critères qui pourraient se justifier si tous les locataires payaient « rubis sur l'ongle », ce que beaucoup d'entre eux ne font pas et l'hésitation entre un grand écran plat ou un i'phone va souvent en contradiction avec le règlement du loyer.

Le but de l'association est d'aider des personnes qui ont en fait les moyens de payer un loyer, (même si leur revenu est très faible), et on essaiera, pour eux, de trouver les loyers les plus faibles possibles. Mais, à la fois, nous devons les aider à gérer leur budget, les aider et leur apprendre à payer leur loyer et, en même temps, négocier avec des propriétaires en disant : « *il faut accepter que vos loyers ne soient pas exorbitants* ».

Pour ça, nous apportons **une garantie de loyer** c'est-à-dire que l'association garantit le loyer des gens que nous hébergeons. Dans certains cas de figure d'ailleurs, nous sommes amenés à prendre directement en location le logement pour le sous-louer aux personnes que nous aidons parce que, évidemment, personne ne leur louerait en direct. Le but, c'est de mettre le pied à l'étrier de ces personnes - et cela fonctionne relativement bien - parce que cette antinomie entre les locataires et les propriétaires, vieille tradition qui, (je crois), a toujours existé, fait

que le propriétaire a le sentiment qu'il doit avoir le juste revenu de son investissement et le locataire a l'impression qu'il est exploité par le propriétaire.

Je ne trancherai pas une discussion qui ne présente pas d'intérêt.

Par contre il y a des lois. Ces lois, dans l'association nous les connaissons et, il y a des propriétaires qui se comportent de façon tout à fait inconvenante avec les locataires et il y a des locataires, qui se comportent de manière tout à fait inconvenante avec les propriétaires. Nous sommes « *l'intermédiaire* » entre ces deux parties, c'est-à-dire qu'on ne prendra pas parti pour l'un - s'il a tort, et il nous est arrivé très souvent de le dire à un propriétaire.

*Juste un petit exemple* : J'ai le souvenir d'un avocat de renom, qui était propriétaire d'un superbe appartement dans le centre de Rueil. Petit détail, cet appartement n'était pas étanche : les gens qui vivaient dedans vivaient sous des bâches dès qu'il pleuvait. Il n'y avait évidemment pas de chauffage, il n'y avait pas de cabinet de toilette, il y avait- en tout et pour tout- un robinet sur un évier. Le loyer était relativement élevé et ces deux personnes très âgées se sont trouvées confrontées à la difficulté de ne pas pouvoir obtenir du propriétaire qu'il fasse les travaux pour que le toit soit étanche. Véritablement, l'appartement était constellé de cuvettes et donc, ils avaient décidé de ne pas payer. Mais, en ne payant pas ils se mettaient dans leur tort. Ayant été convoqués devant le juge, ils ne se sont pas rendus devant le juge et se sont trouvés très rapidement avec une dette de loyer de 700 000 francs. Avec une dette de loyer de 700 000frs vous ne présentez pas un dossier à la mairie pour obtenir un HLM, (c'est impossible), ni auprès de n'importe qui. Donc nous, ce que nous avons fait, après une tentative infructueuse de négociation avec le propriétaire en lui expliquant ce qu'il en était, on a fait appel devant le tribunal. Et devant le tribunal, le juge a dit « *qu'est-ce que vous proposez, vous association, comme solution ?* ».

Nous, nous avons dit : « *vous effacez totalement la dette de loyer et toute forme de dette de ces gens-là et dans les trois mois on s'engage à les reloger* ».

Le juge s'est alors retourné vers l'avocat du propriétaire qui a été un tout petit peu étonné par la proposition et qui a dit : « *oui à une seule condition, c'est que si dans trois mois les gens ne sont pas partis, les loyers seront dus par l'association et par son président, si l'association ne peut pas payer* ».

Grâce à la mairie on a retrouvé un appartement dans les trois mois et, ni l'association, ni le président, n'ont eu à payer.

Ce qui est intéressant, dans cette affaire, c'est que ces pauvres gens n'avaient aucune idée du fait qu'ils étaient totalement dans l'illégalité et qu'ils ne faisaient que s'enfermer dans un système dont ils ne sortiraient jamais.

Il y a aussi d'autres cas de figure de personnes qui ont été abandonnées par leur mari. Etant abandonnées par leur mari, elles n'ont pas droit à des aides au logement. Elles sont dans des situations complètement incohérentes. Elles habitent des logements insalubres.

Le propriétaire dit : « *oui, je voudrais bien faire quelque chose, mais je ne sais pas qui j'ai en face de moi* » et on essaye de sortir de ces situations en étant - à la fois - entre le locataire et le propriétaire, et en intervenant auprès des avocats, auprès de la justice, auprès de la mairie.

C'est un gros travail qui est un travail toujours différent. Il n'y a pas deux cas qui soient les mêmes, mais on ne cherche pas à loger des gens qui n'ont pas de moyens. Cela veut dire que si des gens n'ont pas de travail, on leur dit qu'on ne sait pas faire, ce n'est pas notre capacité à nous. Quel que soit le montant de leur salaire on les aidera, mais il faut qu'ils aient un salaire. S'ils n'ont pas de salaire, s'ils n'ont pas de revenu, on ne sait pas faire, ce n'est pas de notre compétence, nous n'avons pas dans l'association « **SOLE.I.L** » les moyens de gérer ce genre de chose. Nous sommes une très petite association.

On reçoit à peu près une soixantaine de cas par an. Deux fois par mois, on étudie les cas et un point extrêmement important consiste, lors de ces rendez-vous, à réunir tous les documents. Et quand je dis bien « *tous les documents* », quand je disais « *l'Etat fait ce qu'il doit faire et nous, nous avons un rôle complètement différent* » : Je veux dire : « *les gens ne s'adressent pas à nous de la même manière, ils ne nous disent pas les mêmes choses que ce qu'ils ont dit à l'assistante sociale de la mairie ou du département. On peut poser des questions que, éventuellement, des assistantes sociales n'auraient pas le droit de poser et on peut dire : « vous n'avez pas demandé ceci », « on va constituer un dossier pour faire cela ».*

Attention : On leur donne des tas de conseils. Je prends l'exemple d'un ménage de Rueil : ils avaient toujours scrupuleusement payé leur loyer, dans un appartement totalement insalubre. Dans un cas, comme celui-là, ils ne savaient pas quels étaient leurs recours. Ils l'ignoraient totalement. Finalement quand on a pris le dossier en main, le propriétaire, s'apercevant qu'il avait en face de lui une association, a complètement changé d'attitude et a aidé au relogement de cette famille. Parce que « *c'est facile de taper sur les petits* ».

A l'inverse quand un locataire ne se comporte pas correctement, qu'il ruine l'appartement, c'est sûr que c'est l'association qui va remettre en état l'appartement parce que quand on loue un appartement nous en sommes responsables. Mais on ne sera pas très tendre avec cette personne qui se sera comportée comme ceci et on remettra les choses en place.

On a eu quelques cas un peu difficiles.

On a eu une jeune femme qui s'est présentée chez nous avec deux enfants disant « *être à la rue* ». En moins d'un mois on l'a relogée. On a remis en état un appartement qui nous avait été loué. Sauf, (ce que l'on ne savait pas), c'est que cette jeune femme était alcoolique, qu'elle nous avait menti sur ses revenus : elle n'avait pas de travail, c'était une fausse feuille de paye, c'était un faux contrat de travail, et très rapidement, on s'est aperçu que les enfants étaient laissés à l'abandon.

Ces deux petits enfants, étonnants de bonne éducation, se retrouvaient tout seuls, leur mère ayant été emmenée dans un hôpital psychiatrique. Cela faisait trois semaines quand on a découvert qu'ils étaient seuls. Dans un cas comme celui-là, (cela implique beaucoup de temps) mais on a expliqué à cette mère, devant le juge, qu'on ne pouvait plus s'occuper d'elle. On a demandé au juge de confier les enfants à leur grand-mère et on a fait quitter le logement à cette personne, parce que ce n'était pas dans nos capacités de suivre cette affaire éternellement. Depuis, cette jeune femme est en foyer. Elle est suivie. Malheureusement (d'après ce que disait la grand-mère), « *il n'y a pas eu beaucoup de progrès* ».

Mais quand on prend un dossier, ça peut être extrêmement divers, extrêmement complexe. Cela prend beaucoup de temps ; c'est toujours passionnant.

La problématique que nous avons, nous, association SOL.E.I.L. « *c'est que nous manquons dramatiquement de bénévoles* ».

Les revenus viennent des gens qui nous envoient, avec beaucoup de fidélité, leur aide chaque année et une aide de la mairie, **mais notre problématique ce sont les bénévoles pour suivre ces familles.** Merci

➤ **Yves Girard - Pécarrère responsable pour Rueil de la Conférence St Vincent de Paul :**

Je vais donc vous parler d'un sujet totalement différent à travers la Conférence St Vincent de Paul.



La Conférence St Vincent de Paul est née d'une figure emblématique d'un nouveau courant catholique du XIX<sup>ème</sup> siècle dont le fondateur principal est Frédéric Ozanam. Dès son adolescence Frédéric Ozanam éprouve de la compassion pour les pauvres et il s'insurge contre les excès du libéralisme économique. Devenu avocat, responsable d'une chaire d'histoire à la Sorbonne, cet intellectuel et homme de foi s'implique totalement dans la société et l'Eglise de son temps et il marque de son influence et de son charisme autant les milieux religieux, universitaires que politiques. Porte parole des plus déshérités, (vous voyez que le sujet déjà à l'époque était important), Ozanam dénonce les inégalités et il propose une économie chrétienne tout en exhortant la jeunesse à soigner les plaies de la société par la pratique de la charité. Car pour lui, la foi n'a de sens que dans l'action catholique, apte à faire éclore ce germe de sainteté logée en chacun de nous. C'est pourquoi, il fonde à 20 ans, en avril 1833, avec six amis étudiants, la Société St Vincent de Paul, résolument décidé à former une génération nouvelle, désireuse de faire évoluer les structures sociales et de s'impliquer directement dans la pratique de la charité. Le premier moyen de réaliser ce dessein, dira-t-il, fut de nous rassembler toutes les semaines, d'apprendre ainsi à nous connaître et à nous aimer et de faire vivre cette assemblée par la visite des pauvres à domicile, une charité matérielle mais également spirituelle car, pour Ozanam, c'est le contact humain qui est le véritable antidote de la solitude et de l'exclusion. Et c'est une fille de la charité, Sœur Rosalie Rendu qui guide et forme ces équipes naissantes au sein des plus pauvres. Une sainte femme qui, sans le savoir, participe à une mission caritative prometteuse qui comptera quelque 150 ans plus tard plus de 700 000 membres répartis dans 112 pays. Frédéric Ozanam et ses amis inscrivent donc, dans leur foi, ce double engagement : « **visiter et lutter contre le dénuement** ».

Venons-en à Rueil-Malmaison. La Conférence St Vincent de Paul à Rueil-Malmaison existe depuis 1910. Ses adhérents le disent : « *Comment rester insensible à la détresse morale et physique de ceux qui nous entourent ?* » L'action des Conférences St Vincent de Paul est locale, donc, pour nous, c'est la ville de Rueil-Malmaison. Notre Conférence compte une **quinzaine de membres** sans compter ce que *l'on appelle* « **le réseau Ozanam** » c'est-à-dire des personnes qui vont agir pour nous, pour visiter, qui **sont maintenant à peu près d'une quinzaine de personnes**.

Alors, le premier aspect, **c'est la solitude** parce que « **visiter et aimer en vérité** » est le thème que s'est donné notre mouvement cette année où nous fêtons *le 350<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Saint Vincent de Paul* :

« **Visiter** », tout est là, dans une visite qui est à la fois rencontre et attente, partage, écoute, échange, questions.

La vraie visite c'est la visite qui est assise, c'est celle où l'on prend le temps de s'asseoir, de se mettre à l'écoute, de se faire silencieux pour mieux entendre ou encore de parler quand des silences se font par trop pesants. Une visite où nous savons nous faire tout petits, humbles, aimants. Qui visiter ? Visiter d'abord ceux qui sont malades, les isolés, les personnes âgées à l'hôpital ou à domicile.

Il fut un temps où parents et enfants vivaient sous le même toit ou étaient peu éloignés. Il se trouve que l'urbanisation, les contraintes du travail sont beaucoup moins stables qu'autrefois. Les temps de transports, les coûts de logement, ont entraîné progressivement l'éloignement géographique des générations et donc leur éclatement. Nous voyons bien à Rueil-Malmaison où nous avons tant d'aînés qu'il y a des dizaines d'années ont commencé à acheter leur appartement, leur pavillon et qui voient maintenant leurs enfants qui sont partis en province

au loin ou à 10, 20, 30, 40 kilomètres et qui n'ont plus le temps de venir les voir en raison du temps de transports que cela engendre.

A Rueil-Malmaison, il faut le savoir, il y a plus de mille lits, que ce soit des personnes malades, isolées etc..., que ce soit à l'hôpital ou dans les maisons de retraite. Je ne vous parle pas de ceux qui sont chez eux, en plus.

Qui peut visiter ? Une boutade : n'importe qui. Néanmoins il faut un peu de disponibilité, d'empathie, une bonne dose d'amour. Par ailleurs si les membres de la Conférence Saint Vincent de Paul visitent sans distinction d'âge de race, ou de religion, il faut rappeler que nous sommes un mouvement chrétien et donc un mouvement priant.

Le deuxième aspect de notre mission : « *lutter contre la pauvreté* ». Car, évidemment, la pauvreté, elle est à notre porte. Malgré tous les moyens mis en œuvre, un des maux aujourd'hui ; vous savez c'est le manque de ressources, et pourquoi le manque de ressources ? parce qu'effectivement, cela a été dit à cette table, souvent un manque de travail, mais c'est aussi peut-être une famille qui se trouve complètement désorganisée par les séparations, les divorces et tous les problèmes qui s'en suivent. Il faut aussi dire que nous sommes dans une société de consommation et que nous sommes provoqués par la publicité et que certains ménages s'endettent, j'allais dire, d'une manière scandaleuse. Mais je crois qu'il ne faut absolument pas juger : comment ferions-nous à leur place, quelle est notre éducation, quelle est leur éducation. Donc il faut s'abstenir de juger, il faut trouver des solutions. Alors modestement, nous intervenons. Nous intervenons le plus souvent à la demande des services sociaux en cherchant à aller dans le même sens que le projet de retour à l'autonomie financière mise en place par l'assistante sociale. Je dis assistante sociale parce qu'à Rueil-Malmaison il n'y a pas d'assistants sociaux, il n'y a que des assistantes sociales. « *Messieurs, si vous le voulez, c'est une profession où on embauche* ».

Je vais vous donner juste quelques petits exemples très rapides et sans entrer dans les détails. Les prénoms ne veulent rien dire, ils sont inventés. Edith, deux enfants, ils sont en bas âge, rupture alimentaire, il faut 48 heures pour qu'un relais de Restos du cœur ou de l'Épicerie sociale puissent être effectif, nous lui donnons 100 € par exemple pour tenir le week end. Evelyne : Evelyne doit envoyer ses enfants en colonie de vacances il manque 120 € pour boucler la dépense : nous faisons le nécessaire. Jeanne : elle doit acheter des lunettes pour lesquelles il lui manque 150 €, c'est souvent le cas : nous réglons l'opticien, tout au moins bien sûr la différence. Fatima a besoin de lits superposés pour ses trois ados : sollicités avec le Secours Catholique, nous partageons la dépense, nous procédons au transport, à la livraison et même au montage. Puis, il n'est pas rare que nous intervenions pour des menus services : accompagnement de personnes hospitalisées, pour une course importante à réaliser, des correspondances diverses, des petites réparations, la recherche et le transport de mobilier. Et il faut dire aussi que nous avons dans notre mission le soutien de Trampleim 92. Pour quoi Trampleim 92 ? Parce que nous sommes co-fondateurs de Trampleim 92 et que Trampleim 92 est une association qui va aider des personnes, justement à retrouver du travail et donner des petits boulots. C'est essentiel.

Dernier aspect de notre action : à l'époque de Noël nous offrons aussi quelques menus cadeaux, jouets, chocolats, à des familles parmi celles que nous avons rencontrées et qui sont particulièrement démunies. C'est aussi une manière de reprendre contact, une manière importante. Nous avons aussi une initiative en cours avec le Secours Catholique qui d'ailleurs est **l'initiateur de ce projet** : *ouvrir une permanence, au moins une fois par semaine, et là tout sera à construire.*

Pour conclure, de quoi avons-nous besoin ?

Bien sûr de bénévoles, comme tout le monde, mais que l'on nous signale, et ça je crois que c'est important, les personnes qui sont malades, isolées du fait de leur grand âge ou de la maladie. Il y en a trop, on ne connaît pas. Notre boulot ce n'est pas de dire : « *tiens on ne sait pas, comment dire, nous n'avons personne sous la main pour aller visiter quelqu'un* », c'est de le trouver quand on nous le signale. Donc, je vous invite, vraiment, si vous avez un voisin et qu'il est seul et que vous ne pouvez pas vous en occuper, vous nous le dites.

Et bien sûr, intervient votre soutien financier, vous le savez bien. C'est essentiel. La Conférence Saint Vincent Paul ne vit que par les dons des personnes qui le font.

Pour terminer, est-ce que j'ose ? Oui, j'ose, je vous lis très rapidement la prière de Saint Vincent, parce qu'elle résume notre action :

« Seigneur Jésus tu as voulu te faire pauvre, donne-nous des yeux et un cœur de pauvre pour que nous puissions te reconnaître en eux dans leur soif, leur faim, leur solitude, leur misère. Suscite dans notre famille l'unité, la simplicité, l'humilité et le feu de la charité qui enflamma Saint Vincent de Paul. Donne-nous la force de ton Esprit pour être fidèle à pratiquer ces vertus pour que nous puissions te contempler et te servir dans les pauvres et qu'un jour nous soyons unis à toi avec eux dans ton royaume ».

Merci.

### **Alban Sartori :**

Merci beaucoup de ces trois témoignages. On y retrouve beaucoup de choses, beaucoup d'interpellations pour chacun d'entre nous.

Je retiens diverses choses :

D'abord le projet très centré autour de la relation et de la personne avec souvent un projet qui est partagé par vous trois qui est de donner, maintenir, ***redonner de la dignité aux personnes*** qui sont accompagnées.

Quelque chose qui se vit dans ***l'échange*** ; des missions où je retrouve l'idée de « ***chacun selon ses charismes*** », où chacun est engagé dans une action particulière. On le voyait notamment avec l'exemple de SOL.E.I.L. Il y a des choses qu'on sait faire, il y a des choses qu'on ne sait pas faire, une ***vraie éthique de responsabilité*** dans un sens de ***la conversion à l'autre***, c'est-à-dire de ***la qualité de présence à l'autre***.

Alors beaucoup d'appels aux autres acteurs, aussi aux associations, que peuvent être les citoyens comme vous et moi ? Et aussi la Mairie, beaucoup de recours explicites, implicites, en creux.

Les questions, entre autres, que j'aimerais poser à François Le Clech' c'est : « ***Comment fait-on pour répondre du mieux qu'on peut à toutes ces sollicitations tout en gardant un cap qui correspond à un projet pour une ville ?*** »

### **François Le Clech' (Premier Maire Adjoint aux Affaires sociales et familiales et aux Finances)**

Merci de nous donner la possibilité de prendre la parole dans ce débat fort intéressant car il est certainement au cœur de beaucoup de préoccupations. « ***Solidarité*** » est un mot qui résonne très fort dans une mairie. Alors, une mairie, c'est une grande entreprise. Vous êtes à Rueil, 80 000 habitants, vous êtes à Rueil où il y a plus de 2000 personnes qui travaillent à la mairie, pour les habitants. C'est un budget qui peut paraître assez important puisqu'il est de près de

145 000 000 € Alors une fois qu'on a posé ces deux, trois chiffres, il faut rentrer dans le vif du sujet.

Vous m'avez posé dans votre petit mail une question : « *quelles sont vos activités principales, qu'est-ce que vous faites ?* », « *Qu'est-ce qu'un élu fait ?* », « *Qu'est-ce qu'un élu doit faire ou du moins essayer de faire ?* »: Eh bien un élu doit gérer sa ville. Il doit gérer sa ville dans le court terme et là, vous avez eu l'expression du court terme notamment quand on a quelqu'un qui est dans la difficulté immédiate, dans le logement ; ou qui a une difficulté immédiate quand quelqu'un n'aura pas ou mal à manger ; et puis vous avez celle du moyen terme : « *qu'est-ce qu'on va construire ? Et comment va-t-on le construire ?* ». Puis celle du long terme : « *qu'est-ce que va être votre ville demain ?* » Car ce que vous êtes aujourd'hui c'est ce qui a été conçu hier. La solidarité, puisque c'est votre thème aujourd'hui, la solidarité - vous disiez Yves qu'il y avait 1000 places pour accueillir des gens malades ou des personnes âgées - eh bien c'est le résultat d'une réflexion qui a eu lieu il y a 5 ou 10ans.

Et nous nous posons la question, c'est la première : « *Quelle sera la ville ? Comment évoluera-t-elle ? Comment va-t-elle vieillir ?* » Si on prend le thème des seniors ? « *Elle va vieillir à domicile ?* », « *Elle va vieillir en maison de retraite ?* », « *Elle va vieillir dans des équipements spécialisés ?* ». Cela, c'est le premier point. Et vous devez vous dire « *ma ville, 80 000 habitants, il faut regarder socialement comment elle est faite, c'est-à-dire ses strates, sa jeunesse, sa vieillesse, comment elle évolue socialement ?* ». Et que faudra t'il demain ? Il faut prévoir dans ce plan de 6 ans, (puisque l'on raisonne le plus souvent par plan de 6 ans), mais qui est trop court. Ce sont des plans beaucoup plus longs qu'il faudrait, quand vous voyez les transformations qui sont faites mais « *est-ce qu'à Rueil dans 5 ans, dans 6 ans, on aura besoin d'une maison de retraite supplémentaire ?* », « *De 2 maisons de retraite ?* », « *Comment va-t-on répondre aux problèmes de questions que beaucoup se posent concernant Alzheimer ?* », « *Comment se pose la question des soins à domicile ?* », « *A-t-on assez d'infirmières demain pour les soins à domicile ?* ». Quand vous posez cette question : « *Que faites-vous ?* » La question fondamentale est de se dire : « *quels sont les besoins des Rueillois ?* ». A la limite le besoin actuel des Rueillois, c'est le plus facile, c'est celui que l'on touche du doigt, c'est celui que la population nous transmet, ce que les associations nous relaient car j'aurai l'occasion tout à l'heure de vous dire quel est, pour un élu, le rôle des associations ; et si nous encourageons autant les associations, c'est que nous considérons que non seulement elles sont irremplaçables mais qu'elles sont le fer de lance de l'efficacité d'une mairie dans la solidarité notamment.

Car, malgré la bonne volonté des personnes et des élus qui s'occupent du social dans la ville (et globalement ils sont motivés pour le faire parce qu'ils aiment cela et s'y épanouissent - sachant qu'on donne autant qu'on reçoit), on doit cependant veiller en permanence sur ce milieu social pour pouvoir, encore une fois, prévoir ses besoins.

Je parlais donc des seniors. Quelles seront les constructions à faire dans la ville, dans toutes ces mutations, dans les quartiers de demain, comment vont-ils muter, comment va-t-on mettre une crèche pour les enfants, un établissement pour les seniors ?

Monsieur Trachsel parlait des handicapés ; la question très claire est de dire : « *une ville comme Rueil fait-elle assez pour les handicapés ?* ». Et je vais vous dire une chose : je suis, pour ma part, extrêmement convaincu qu'il dépend de la volonté politique - pas forcément des moyens politiques, pas des moyens financiers - mais de la volonté politique si on veut que demain il y ait un deuxième foyer, s'il y a l'extension du CAT, s'il y a etc....etc...

.Vous parlez de solidarité et je vais vous donner deux témoignages qui m'ont personnellement fait mal en tant qu'élu. Lorsque j'ai été élu en 1971, (cela ne date pas d'hier), et le président de l'APEI était Mme .....et j'avais rencontré dans une campagne Mme ..... qui m'avait

dit : « mais Mr Le Clech si vous y croyez, vous allez être aux affaires sociales demain, il faut faire un foyer » et je lui ai dit : « Madame, je ferai un foyer ». Et certainement sans beaucoup d'expérience, j'ai essayé dans les tous premiers mois de dire je vais chercher un terrain, je vais chercher un lieu pour aider... Quelque part il, y avait des financements ; il y avait ce fichu terrain que nous voulions. Et en cherchant avec l'aide des services, nous avons trouvé un magnifique terrain qui était proche de la Seine d'ailleurs ; et tout était prêt. Le dépôt de permis était en cours, le permis de construire. Je n'ai jamais vu un quartier se lever avec autant de détermination pour que ce projet ne se fasse point. Cela a été quelque chose pour moi que j'ai vécu d'épouvantable. On parle de solidarité mais tout le monde applaudit dans une ville pour faire un foyer d'handicapés. Tout le monde le souhaite. On nous dit : « qu'est-ce que vous foutez, c'est votre boulot avec l'association ». Mais quand vous le mettez proche de chez eux, qu'est-ce qu'on entend ? Des choses horribles. On entend : « mais ma maison, elle va être dévaluée parce que l'on va voir un handicapé qui passe ». Il faut avoir le courage de le dire, il faut avoir le courage de le reconnaître. Et c'est pour cela qu'ils ont besoin de solidarité et besoin d'amis car la solidarité est à ce moment là d'être ensemble pour dire OK peut-être, quoi qu'il en soit mais ce foyer il existera parce que ça ils en ont plus besoin que quiconque.

Un deuxième exemple pour vous dire ce que c'est que la solidarité. La solidarité, c'est qu'à un moment donné, les personnes âgées, voulaient un atelier pour bricoler. Ce sont donc des personnes âgées en pleine forme qui font des petites réparations chez les autres en plus ; elles sont vraiment dans un acte sympa, bien. On leur dit : « eh bien voilà, il y a à côté de l'école X (je reste très respectueux), il y a des locaux municipaux désaffectés et on va les leur confier. Je dis aux ateliers : vous allez faire un peu de peinture...et puis vous allez vous y mettre et hop tout le monde est content, cela fait un bon projet et une belle action sociale. Eh bien figurez vous qu'il fallait utiliser à peu près entre 10 et 15 mètres de la cour d'école pour passer dans l'atelier des personnes âgées. Vous me croirez si vous voulez là aussi : le groupement des parents d'élèves s'est dit qu'il ne voulait pas voir les personnes âgées passer parce qu'ils pouvaient transmettre des maladies ou quelque chose comme cela. Je l'ai d'ailleurs dénoncé dans un bulletin municipal tellement j'en ai été choqué. Vous voyez où va la solidarité ? Eh bien c'est cela, à mon avis le rôle d'une ville : le rôle d'une ville, puisqu'on en revient là, c'est en permanence d'essayer de donner la possibilité à chacun de s'exprimer.

Dans le domaine social, que ce soit dans le domaine du handicap, on en a parlé, les personnes âgées, prévoir comment on l'implante. C'est aussi le problème de l'insertion et de l'emploi ; Une ville a aujourd'hui la possibilité, c'est une volonté de se dire « oui, je fais un chantier d'insertion ; oui j'essaierai d'en remettre sur le cheval quelques uns ; car n'ayant pas d'ambition (on ne mettra jamais tout le monde, les personnes qui sont le plus en difficulté d'emploi...), on aura pas la possibilité de remettre tout le monde. Mais donnons nous la possibilité, ça ce sont des choix, des choix sociaux qu'une municipalité doit faire. Et c'est vrai qu'elle ne peut pas tout faire mais elle a devant elle un certain nombre de problématiques qui lui sont posées et elle doit faire des choix car encore une fois il y a toujours un équilibre ; l'équilibre, il est là aussi, les associations le disent mais nous aussi, il est financier.

Il y a toujours une chose qui m'a amusé : je vais vous raconter quelques anecdotes. Pendant très longtemps durant mon mandat je me suis occupé des crèches. Alors dans les crèches, il y a un souci épouvantable, c'est le personnel à trouver : on a énormément de mal à trouver des puéricultrices et puis des berceuses, alors on en manque toujours et quand il y a une période de grippe, elles sont un peu malades. Alors là vous avez des gens qui viennent vous voir et vous disent voilà « mais c'est scandaleux, vous vous rendez compte, il y a 2 personnes qui

manquent à la crèche, les enfants vont être mal surveillés : Il y a un problème ». Alors vous ne faites pas votre boulot. « Mais qu'est que c'est mon boulot ? » « Trouver 2 personnes ». Premièrement, il faut les trouver, et puis je vais vous dire « entre nous, on va les payer comment ? » Et je leur dis « très bien on va essayer de les trouver et puis on va les payer... et qui va les payer ? C'est vous et je vais vous augmenter d'1 euro ou 1 euro 1/2 la journée pour payer les 2 personnes supplémentaires ». La réponse a été de dire ; « non, ce n'est pas à moi de le payer, c'est à la mairie ». Mais la mairie, c'est qui : la mairie ? C'est vous. Et là encore la solidarité, elle ne fonctionne que d'une façon un petit peu bizarre ; quand on ne se pose pas les vraies questions ; c'est que nous administrons en fonction des besoins qui sont sur la ville et nous vous représentons. Nous essayons au mieux de coller à ce que vous souhaitez parce que nous administrons quoi, nous administrons l'impôt, c'est-à-dire vos contributions. Et ça il faut l'avoir en tête. Il n'y a qu'une seule chose qui pour nous doit être intéressante, c'est de dire comment les rueillois nous donnent-ils ces contributions pour gérer la ville ; si on reste dans le social, comment doit-on équilibrer ce budget social : le handicap, l'insertion, les seniors, la santé.

La santé est quelque chose de plus en plus importante. C'est vrai qu'il est dans le domaine de l'Etat, c'est vrai qu'il est dans le domaine de la région et du département et nous sommes nous, le complément indispensable parce que nous sommes sur le terrain et là encore avec les associations. Il y a des associations extraordinaires qui s'occupent de problèmes de santé. La santé des jeunes elle est faite par une association que nous soutenons. C'est certain, là aussi c'est un choix, mais sans qu'il y ait un certain nombre de personnes qui nous rejoignent et de bénévoles, il n'y aura pas ce dynamisme. Soutenir les associations, c'est pour nous, j'allais dire ce n'est pas un devoir, non, ce n'est pas un devoir, c'est pour nous une aide, une aide fondamentale qui est nos relais sur le terrain, comme je vous le disais tout à l'heure, on ne peut pas, nous, faire tout seuls les choses, on peut aider.

Et puis il y a cette coordination qui s'appelle le CCAS, et je me réjouis que d'ailleurs beaucoup de gens autour de cette table en font partie. Pourquoi en font-ils partie ? Parce que ce sont les animateurs de la ville sur le terrain social. Ces animateurs de la ville ils doivent être avec nous pour en faire le choix, pour en discuter, pour parler des gros problèmes, parce qu'il y a des échanges à avoir, des échanges de vues. Comment on aide les gens. On ne les aide pas non plus qu'avec de l'argent, on les aide avec l'humain. Et vous parliez, Yves des problèmes de visites, mais c'est vrai que la façon dont on donne, la façon dont on tire les gens est extrêmement importante. Je regardais, nous avons inauguré l'année dernière de nouveaux moyens, pour accueillir des sans domicile fixes ou des personnes qui ont des logements dans lesquels ils ne peuvent pas se réaliser personnellement, qu'on appelle « La Boussole ». On avait, si j'ose dire, une vieille Boussole parce qu'on devait répondre vite aux problèmes, et puis c'était « moyen moyen », si vous me permettez l'expression. Là encore, c'était une volonté, on s'est dit on va construire : on a pris un pavillon, on l'a réhabilité complètement. On a fait quelque chose du plus propre possible et agréable. On a fait des chambres pour les femmes, on a fait des chambres pour les hommes. On y a mis des machines à laver, du beau matériel et depuis ce temps là qu'est-ce qu'on voit ? Les SDF font le ménage, ils prennent le balai, ils essuient, ils font leur lessive. Le climat a changé. On le disait d'ailleurs tout à l'heure en CCAS, il y a aujourd'hui une femme avec des enfants. Vous ne pouvez pas vous imaginer le climat d'aide qu'il y a et que ce positivisme a... Cela c'est une solidarité. Et voyez que même chez les gens qui en ont le plus besoin, on y trouve de la solidarité. On y trouve de la solidarité parce qu'on a créé aussi le fait on n'a pas mis des choses moyennes pour les accueillir, on a essayé de faire bien, « de faire beau », parce que quand ils se sentent respectés, ils respectent les choses. Quand les choses ne sont pas respectables, ils ne les respectent pas.

C'est une chose aussi à laquelle nous devons nous attacher et qu'une commune, là encore ce sont des choix que l'on doit pouvoir faire avec les moyens qui sont les siens.

Et puis pour terminer, je dirai que, c'est là par où j'ai commencé : gérer c'est prévoir ; l'important c'est que demain nous allons élargir un petit peu nos frontières. Vous savez très bien que la loi sur les départements...on va s'élargir avec les villes voisines, donc on va s'élargir sur des solidarités aussi et je crois que là cela pourra enrichir car quand on mixe les cultures, quand vous avez cette mixité que vous avez à Rueil, 25 000 personnes sont dans des cités dont certaines sont dures et quand vous avez ce travail qui a été fait grâce à tous sur le Clôt des Terres Rouges par exemple, vous en changez l'ambiance, vous pouvez faire une réinsertion même s'il y a encore beaucoup de difficultés, même s'il faut encore y travailler. Et là encore ce sont des bénévoles qui peuvent nous aider, ce sont des équipes de médiation, tous ensemble on doit pouvoir avoir cette solidarité qui permet notamment aux personnes qui en ont le plus besoin de s'en sortir le mieux. Voilà.

### **Alban Sartori**

Merci beaucoup pour cet apport et cette contribution. Je vous propose de commencer le débat.

Je suis **Monsieur (Voyer ?)**, je m'occupe de l'**UNAFAM**. L'**UNAFAM** est une association qui s'occupe de handicap psychique. Le handicap psychique est un handicap qui est invisible, il est variable chronique, imprévisible. Il touche 2 à 3 % de la population. Pour Rueil cela fait au moins 2000 familles concernées par cet handicap. Depuis 1950 les grands asiles ont fermé leurs portes. C'est une bonne chose, mais malheureusement les logements accompagnés en ville n'ont pas suivi, logements accompagnés. Ces personnes souffrent, tout à l'heure vous avez parlé de relation, ces personnes souffrent de stress, d'angoisse, et c'est avant tout une maladie de la relation. Aujourd'hui nos handicapés sont à la rue. Sur 100 000 personnes SDF vous en avez à peu près un sur deux qui souffrent de troubles psychotiques, troubles de la personnalité, etc...Le handicap psychique a été reconnu par la loi de février 2005. C'est dire que c'est tout nouveau et que nous avons beaucoup à courir pour essayer de colmater ce drame que vivent les familles. Mais il faut que vous sachiez que sur 100 handicapés 25 sont bien handicapés psychiques et le handicap mental dont vous avez parlé, monsieur, représente à peu près le même niveau. Nous avons absolument de construire et de bâtir au sein des communes des résidences sociales pour accueillir, des résidences accueil. Un logement ne peut pas ne pas être accompagné pour ces personnes. C'est effectivement une volonté politique avant tout qui fera comme à La Garenne-Colombes, comme à Malakoff demain, qui fera en sorte qu'on puisse avoir ces résidences accueil qui puissent effectivement accueillir ces personnes qui sont souvent d'ailleurs dans leur famille. Et on a un énorme problème aujourd'hui, je viens d'en parler pour les SDF, mais également pour les handicapés vieillissants, parce que chacun sait que ce sont des personnes, même si elles retournent leur violence sur elles, vous savez qu'elles se suicident en moyenne vingt fois plus que la norme, bien entendu elles sont présentées dans les médias comme des personnes très dangereuses. En réalité, elles sont agressées, ce sont des proies faciles à tout point de vue, donc elles sont parfaitement en danger en permanence. Si vous voulez, je suis intervenu ici, moi j'ai été délégué départemental longtemps. Aujourd'hui je m'occupe du logement au niveau de l'association nationale. C'est une grande priorité de nos gouvernants. C'est une grande priorité du ministère de la santé, cela doit être avant tout une priorité des élus locaux. Voilà, c'est le seul témoignage que je voulais apporter. Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui.

Merci.

Je suis **Loïc O'Murphy**, je suis bénévole, dans des associations mais pas sur Rueil-Malmaison, donc je ne me suis pas senti concerné par ce que vous aviez dit. D'abord, puisque c'est un débat, je voudrais Monsieur Le Clech', en tant que vieux rueillois moi aussi, que vous ne mettiez pas en doute l'estime que j'ai pour vous, à la fois vos convictions et vous en avez, fortes, et votre sincérité. Je crois que ça c'est très important, la façon dont vous avez parlé de votre engagement et la façon dont vous avez exprimé les obstacles que les citoyens, que nous, mettons dans la réalisation des projets montrent combien un élu, aussi important soit-il, reste avec ses faiblesses, parce que vous ne pouvez pas aller à l'encontre d'une marée humaine, reste ce qu'il est, avec les moyens qu'il a. Là où je voudrais vous interpeller, et je le dis aussi un petit peu pour les interlocuteurs, je suis arrivé un petit peu en retard, mais les interlocuteurs que j'ai entendus c'est que trop souvent, beaucoup trop souvent on se préoccupe de remédier les conséquences de la pauvreté, j'irai même jusqu'à dire de la misère aujourd'hui, plutôt que s'attaquer aux causes. Ma question est la suivante c'est : « je voudrais savoir quels sont les moyens, très concrètement à Rueil, donc quels sont les moyens dont la municipalité de Rueil dispose ou pourrait mettre en œuvre pour inciter les associations à la cohérence dans leurs actions de façon à ce que cette générosité individuelle de chacun de nous bénévoles puisse trouver dans un projet politique, mené par la municipalité, trouver un projet fondateur de solidarité et de fraternité, parce qu'au-delà de la solidarité, c'est bien de *fraternité* quand vous parliez de cette rébellion quand vous avez voulu implanter ce centre pour handicapés, c'était bien un problème non pas de solidarité, mais de fraternité. Voilà la question. J'ai été un peu long mais sachez que cette question va dans le sens de ce que vous avez dit et peut être que d'autres intervenants voudront peut-être aussi apporter leur touche.

### **Alban Sartori**

Je passe la parole à François Le Clech mais je trouve que ce serait aussi intéressant si nos amis des autres associations qui veulent se joindre à la réponse puissent participer.

### **François Le Clech'**

Votre question est extrêmement délicate et j'ai envie de vous dire : ce projet, on le cherche tous les jours et notre réussite ce serait de pouvoir le créer réellement. Ce que l'on a essayé de faire, ce que l'on essaye de faire, c'est d'abord d'avoir créé autour du CCAS qui est le centre social, eh bien une alliance de toutes les associations. Quand on regarde ce que c'est que l'épicerie sociale avec toutes les associations. Vous savez l'épicerie sociale, c'est extraordinaire : la mairie elle donne les locaux, c'est très bien, elle donne un petit peu d'argent ; qui fait tourner cela : les associations, notamment la Croix Rouge. Si demain des associations comme la Croix Rouge ne le fait pas, ça c'est un projet de solidarité, un vrai projet l'épicerie sociale ; c'est-à-dire que , en 15 secondes l'épicerie sociale, c'est-à-dire ce sont les gens qui n'ont pas de moyens mais qui ont une difficulté passagère, au lieu de leur dire voilà 100 euros ou 200 euros, 1000 euros, on leur donne la possibilité d'acheter une alimentation bonne, c'est-à-dire pas de bas de gamme chacun en les respectant de le faire pour 10%. et cela ce sont les associations qui le font tourner. Voilà un projet fédérateur qui s'attaque à la pauvreté, et d'une façon où on ne leur donne pas et pour moi c'est fondamental. Même à la boussole avec les SDF on paie 1 Euro le repas. Alors des projets comme l'épicerie sociale, il en faudrait d'autres, je suis d'accord ; ce n'est pas facile et l'on doit les uns et les autres se rassembler pour le trouver. S'il y en a d'autres, je suis toujours preneur, on est toujours preneur. On vient de mettre en place avec plus ou moins de succès le micro crédit



social par exemple pour prêter de l'argent et pour vaincre ces CETELEM ou autres (je ne veux pas dire du mal des banques, certaines banques mais c'est un peu difficile quand...on voit les gens quand même et cela vous pouvez les aider aussi :, ces gens qui se font des multi crédits et qu'on les retrouve au CCAS parce que en définitive, ils ne peuvent pas y aller. Alors on a créé le micro crédit. Mais ces actions, vous avez parfaitement raison, il faut vaincre la pauvreté à la base : l'insertion, les foyers d'insertion sont un moyen de le faire. Et rassemblons nous pour en trouver d'autres. Notre porte est ouverte et si on a des idées, on n'a pas toujours que des bonnes idées.

### **Interventions des 3 participants associatifs autour de la table :**

- Juste un mot pour dire, autant il y a certains sujets qui peuvent être faits en partenariat avec la municipalité, autant pour moi, la fraternité, c'est une affaire de tous et ce n'est pas l'affaire de la mairie. Mais bien sûr il faut qu'on participe à ce qui est fait au niveau de la municipalité, c'est évident. Néanmoins, ne nous y trompons pas, c'est notre affaire à tous individuellement.

- Je pense que sur Rueil il y déjà pas mal de choses qui fonctionnent plutôt bien. Je pense notamment au forum des associations, il y a la Maison des Associations qui nous aide quand même. Il y a des réunions qui sont organisées. Je me souviens, il n'y a pas si longtemps on avait été invité à une conférence avec un avocat. Mais je pense qu'il y a vraiment des choses qui ont été mises en place, mais cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas encore faire plus, bien entendu. C'est vrai que la cohésion entre les associations reste certainement à améliorer, mais une fois de plus c'est aussi souvent un problème du nombre de bénévoles, parce qu'on essaye de gérer le quotidien le mieux possible et on n'a pas toujours la possibilité d'en rajouter.

- Moi aussi je vais dire mon petit mot. Je suis marin et quand vous êtes marin, il y a une chose très claire, c'est que vous ne savez pas gérer la tempête. Vous pouvez apprendre à naviguer pour ne pas être submergé, pour ne pas , pour ne pas chavirer, pour ne pas vous retrouver à l'eau, vous pouvez apprendre tout ça. Et c'est ce qu'on fait dans les associations, mais je ne sais pas empêcher la tempête d'arriver. Par contre, ce que je constate avec une certaine surprise, et je ne veux pas, cela me gêne un peu de dire que c'est mieux à Rueil qu'ailleurs ; il se trouve que je sévis dans d'autres associations que Rueil, et de façon tout à fait surprenante, à Rueil il y a une très grande collaboration entre les associations. Chaque association ne sait pas faire ce que l'autre sait faire, et quand on ne sait pas faire, on passe à l'association d'à côté. C'est très souvent que des associations s'adressent à nous et c'est très souvent que nous nous adressons à d'autres associations pour gérer tel ou tel problème.